

# Un Vade-mecum de Philologie et de Littérature wallonnes

## NOTES CRITIQUES

par MAURICE PIRON,  
Aspirant du F. N. R. S.

Au cours des recherches qu'il pratique depuis plusieurs années sur les parlers romans de la Belgique, M. MARIUS VALKHOFF, professeur à l'Université d'Amsterdam, a eu tout loisir de déplorer l'absence d'un ouvrage d'« initiation pratique à la philologie wallonne » (p. 7). Le volume, d'aspect agréable et de présentation parfaite, qu'il nous livre aujourd'hui (1) a pour but de remédier à cette carence : il se propose en effet d'être « une introduction à l'étude littéraire et linguistique du wallon, qui comprenne, en même temps qu'une brève histoire de la littérature ancienne et nouvelle, un exposé de la vieille langue et d'un patois moderne » (*ib.*). On rappellera peut-être qu'en 1893, un jeune maître déjà réputé avait fait paraître sur *Le Wallon* (2) un petit livre qui tenait assez peu la pro-

(1) MARIUS VALKHOFF, *Philologie et Littérature wallonnes. Vade-mecum*, Groningen et Batavia, J.-B. Wolters, 1938, in-8°, 161 p. et une carte.

(2) MAURICE WILMOTTE, *Le Wallon, histoire et littérature des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle* (Bruxelles, Rosez, 160 p.).

ABRÉVIATIONS : BD = *Bulletin du Dictionnaire Wallon* ; — BSW = *Bull. de la Société de Littérature Wallonne* ; — BTop = *Bull. de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie* ; — DBR = *Les Dialectes belgo-romans*, revue trimestrielle ; — DL =

messe de son titre. Il s'agissait de rechercher, aussi bien dans les écrits latins d'un Egbert que dans les humbles couplets d'un recueil de chansons populaires, un ensemble de traits intellectuels et moraux qui, groupés par l'auteur en une série de chapitres sur *L'enseignement*, *La foi*, *La légende et l'histoire*, etc., devaient lui permettre de définir par l'histoire littéraire le tempérament wallon ou liégeois, « ce génie si complexe et si particulier » (*o. c.*, 116)... Quant aux chapitres préliminaires sur l'origine et les caractères du dialecte wallon, ils étaient hautement appréciables pour l'époque ; mais, rapidement vieillissés en certaines de leurs parties, ils gardent de nos jours un intérêt surtout rétrospectif. Différent d'allure et d'intention, le *Vade-mecum* de M. V. constitue le premier manuel véritable pour l'étude de nos dialectes.

L'ouvrage comprend deux grandes divisions : *Période ancienne* et *Période nouvelle* (à partir du XVII<sup>e</sup> s.). A l'intérieur de ces chapitres, une partie est chaque fois réservée à la langue et une autre à la littérature. Une importante introduction, un chapitre assez hétérogène *Documents et Commentaires* et une brève *Conclusion* complètent le plan d'ensemble du livre. A la lecture, celui-ci révèle une ligne architecturale tout autre. A côté de certaines généralités indispensables et d'une foule de remarques synthétiques induites de nombreux ouvrages spéciaux cités en note (aucune bibliographie n'a été prévue, et c'est dommage), le *Vade-mecum* contient notamment une étude sur la langue du ms. 76 G 17 de La Haye (Livre de prières liégeois partiellement édité par M. V. dans *Romania*, t. 62, 1936), une morphologie complète du parler de Warsage (L 19), des notes de dialectologie comparée sur le warsageois et le clermontois. L'auteur, semble-t-il, a rassemblé ici des

*Dictionnaire Liégeois* de J. HAUST (1933); — *Etym.* = *Etymologies wallonnes et françaises*, du même (1923).

travaux d'objet divers, « fruit d'enquêtes et d'études personnelles » (p. 7), qu'il a reliés entre eux par des données générales de façon à les intégrer sans trop de peine dans son livre. Ces études qui visent à entamer « la solution de certains problèmes » (*ib.*), on s'efforce d'ailleurs de les développer en fonction du rôle que doit remplir le *Vademecum*. Ainsi, le tableau des traits linguistiques relevés dans le ms. 76 entend fixer la norme de l'ancien wallon, ces traits étant rapprochés des traits observés dans les autres œuvres médiévales d'origine wallonne. De même, l'individualité d'un patois d'aire latérale comme celui de Warsage une fois définie, M. V. est amené à « placer ce patois [...] dans son ambiance linguistique et [à] montrer en quoi il est essentiellement wallon » (p. 138). — L'idée que chacun peut se faire d'un manuel ou d'un vade-mecum étant variable, nous ne discuterons guère le plan qu'a suivi M. V. Il possède certains avantages, mais aussi des inconvénients. On peut se demander si, en tant que manuel, ce livre possède l'équilibre souhaité. Et je crains bien qu'en raison des matières disparates et des exposés trop spéciaux qui s'y trouvent rassemblés, il ne se révèle peu commode à l'usage auprès de ceux à qui il est d'abord destiné. Tout ceci, au demeurant, n'empêche point des lacunes regrettables dans un ouvrage de ce genre. Le titre *Philologie et Littérature* dispensait-il l'auteur, qui fait cependant une large place à la *linguistique*, de donner une vue générale sur les diverses branches de la dialectologie wallonne, spécialement sur l'état actuel des travaux de toponymie et d'anthroponymie? Une brève allusion, p. 20, montre que M. V. n'a point méconnu leur intérêt, mais l'*excursus* désiré était sans doute peu compatible avec les exigences du plan d'ensemble...

Seconde observation générale. M. V. se limite au wallon, le picard du Hainaut belge et le lorrain du pays gaumais

(ajoutons le champenois : Bohan, Bagimont, etc.) étant exclus. Sur les grandes divisions dialectales de la Belgique romane et de la Wallonie, l'auteur s'explique sommairement, mais clairement (pp. 12-15). Notons que, à l'exemple de M. HAUST, lorsqu'il fixa l'aire dialectale liégeoise (voy. DL, p. xv), M. V. se sert d'isoglosses ou traits lexicaux pour délimiter les parlers wallons ; il serait intéressant d'approfondir les observations faites p. 14 (à propos des limites du namurois et du chestrolais). Cela dit, le *Vade-mecum* n'envisage, en fait, que le dialecte liégeois. C'est lui seul que l'on caractérise au chapitre III, consacré à l'étude du dialecte moderne. Au chapitre suivant, on note brièvement les différences entre hervien, verviétois et liégeois proprement dit ; mais les autres variétés du liégeois au sens large sont totalement laissées dans l'ombre. Sans doute, pour donner une idée de nos principaux dialectes, on a reproduit les versions déjà anciennes de la Parabole de l'Enfant prodigue, en liégeois, namurois, nivellois et chestrolais. Suit alors un tableau synoptique des principaux traits phonétiques que suggère — par hasard — la Parabole. Dans le dessein de M. V., ce tableau doit « montrer, d'une part, l'individualité du wallon en comparaison avec le français, de l'autre, la place spéciale qu'occupe le liégeois parmi les dialectes wallons » (p. 135). Ce n'est pas suffisant. On voudrait un tableau moins sommaire où apparaîtraient les traits communs et les particularités distinctives des dialectes et sous-dialectes énumérés au chapitre I. Dans un vade-mecum de philologie wallonne, il est déplacé de donner au liégeois une priorité quasi exclusive. — A ces remarques générales, nous ajouterons celles que nous suggère l'examen des différents chapitres.

I. **Généralités.** — Différents « thèmes » fondamentaux ont retenu l'attention de M. V. : *Genèse du wallon, Frontière linguistique, Répartition des dialectes*, etc.

Pour M. V., qui s'appuie sur F. PETRI et sur P. MARCHOT, les populations de la Belgique pré-romaine étaient germaniques plutôt que celtiques. Ethniquement, c'est possible, mais difficilement contrôlable, et d'ailleurs sans intérêt pour nous (au surplus, on admet assez souvent qu'entre Germains et Celtes la différence était moins profonde qu'on ne l'a d'abord cru). Culturellement, c'est autre chose (1). Le problème essentiel est de savoir *Quelle langue parlaient les anciens Belges?* — ceux du moins des régions aujourd'hui wallonnes. A cette question, M. FELLER a répondu congrûment dans un article (2) que ne cite pas le *Vade-mecum*. De nombreuses formations toponymiques en *-acus* (*-acos*) et en *-avus* (*-avos*) attestent, dans nos contrées, un fond gaulois. Si l'on ajoute aux listes de M. FELLER d'autres noms de lieux celtiques relevés par A. VINCENT (*Les n. de l. de la Belgique*, 1927, p. 58 et ss.) et le petit contingent de noms communs conservés en liégeois, tels *âcrawe*, *andî* (afr. *andier*), *gadrou*, *djwêhe*, *golenéye*, *seuroûy*, etc. (cf. DL, *Index étym.*), la preuve est faite, semble-t-il, que le celtique parlé par nos anciennes populations a été l'unique substrat

(1) M. FRANZ CUMONT, qui, aux yeux de J. FELLER, ne passe point pour un « celtisant » dans ce débat, note cependant : « Si des conquérants germaniques purent s'établir, en nombre restreint, chez les Trévires, ils s'étaient fondus dans la masse de la population, qui était celtique de langue et de civilisation. Les tribus du pays des Tongres, qui étaient germaniques d'origine, avaient aussi été celtisées dans une large mesure. Plus celtiques encore étaient les Nerviens et les Ménapiens » (*Comment la Belgique fut romanisée*, Bruxelles, 2<sup>e</sup> éd. [1919], p. 9, n. 4). — D'autre part, P. LAMBRECHTS, après un examen très minutieux de la question *Où en est le problème de la nationalité du peuple Trévire?* (*L'Antiquité Classique*, VII, 19-38), conclut notamment, p. 381 : « Nous sommes forcés d'admettre que les peuples germaniques n'ont pas dépassé l'Eifel avant le milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère ».

(2) Voir *La Vie Wallonne*, Liège, I (1920), p. 241 ss. et 289 ss. — Sur les témoignages de César, Tacite, etc... que M. V., à la suite de PETRI, invoque comme favorables à la thèse de la « germanicité » et d'où il y a, nous semble-t-il, assez peu de choses à tirer, on lira les observations de M. F., p. 290 et ss.

du latin vulgaire. Sans contester ces faits, M. V. les néglige cependant dans son exposé.

Ce qu'il dit, p. 9, de la colonisation germanique paraît plus exact (1). Toutefois, dans l'aperçu très condensé sur l'origine de la frontière linguistique (pp. 10-12), on n'apprécie pas assez la thèse récemment défendue par MM. BREUER, VAN HOUTTE, GILISSEN, etc. sur le rôle et l'importance des défenses romaines comme obstacle à une immigration franque massive dans le Sud. M. V. devrait, par contre, montrer plus de circonspection envers la théorie de F. PETRI : si l'hypothèse d'une « reromanisation » arrêtée à une *Rückzugslinie* n'est pas a priori invraisemblable, si, en ce qui concerne la partie occidentale de la frontière, cette explication ne heurte pas les données de la toponymie locale, il n'empêche que 1° l'historien allemand base la majeure partie de sa démonstration sur l'interprétation des noms de lieux et que 2° cette interprétation, comme l'ont montré J. HAUST (BTop., XII, 403 ss.) et J. HERBILLON (DBR, III, 5 ss.), est entachée des plus grossières erreurs, au point de parfois fausser complètement, selon le dire d'un juge allemand, E. GAMILLSCHEG, l'image de la colonisation germanique. Les arguments *linguistiques* de PETRI sont donc totalement inefficaces pour sa thèse. Jusqu'à plus ample informé, le problème que pose l'origine de notre frontière linguistique doit être tenu en suspens.

On lira avec intérêt le témoignage de M. V. sur la *Popularité du wallon* et l'*Importance de la littérature régionaliste*. P. 16, l'auteur écrit : « Abstraction faite de textes d'un intérêt plutôt linguistique, comme les chartes du XIII<sup>e</sup> siècle, publiées par M. WILMOTTE, les œuvres littéraires de la Wallonie du moyen âge, tels les *Vers del Juise*, le

(1) Au sujet de l'origine de *Wallon*, mentionner à la fin de la note 5 l'article de J. FELLER, *Sur le sens du mot « Wallon »* (*La Vie Wallonne*, I, 1920, p. 49-56).

*Poème Moral*, les *Dialogues du pape Grégoire*, ou les *Moralités* qu'a mises au jour M. G. COHEN, sont fortement teintées de francien, si elles ne sont entièrement françaises comme le *Chevalier au cygne*. C'est au XVII<sup>e</sup> siècle seulement que commence, à proprement parler, la littérature purement wallonne et, avec elle, la période nouvelle ». Ce propos, malgré sa justesse (peut-être à cause de sa justesse...), nous paraît s'accorder difficilement avec la « vue » sur l'ancienne littérature wallonne que M. V. développera au chapitre suivant et que nous tenons pour une étrange erreur d'optique. — A la même page, l'apogée de la littérature dialectale au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle est expliquée comme suit : « ... Mais ce n'est qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle que le fameux *tèyâte lidjwès* prend son essor, lorsque, après la suppression des libertés communales par les princes-évêques, la bourgeoisie se détourne de la politique pour s'intéresser à la littérature. Le petit chef-d'œuvre qu'est *Li voyèdje di Tchaufontinne* en est la première manifestation (en 1757). » Cette explication figure dans des notices de N. LEQUARRÉ (1) et de J. FELLER (2) et, avant eux, on la trouve pour la première fois chez ULYSSE CAPITAINE (3). Celui-ci, d'ailleurs, proposait une hypothèse très nuancée, tandis que M. V. énonce une vérité de fait : en moins d'un siècle, quel miraculeux progrès dans la certitude !... Les privilèges de la démocratie liégeoise ont été supprimés par un édit de Maximilien-Henri de Bavière en 1684 (4). Entre cet événement et l'éclosion — trois quarts de siècles plus tard ! — des opéras-comiques du Théâtre liégeois, nous apercevons d'autant moins de rapport que rien n'a

(1) BSW, XLVIII, (1911), p. 52-53.

(2) *Le Wallon*, dans *Liège, Capitale de la Wallonie*, 1924, p. 92.

(3) *Théâtre Liégeois*, éd. 1854. *Introduction historique*, p. v-vi.

(4) A. LE ROY (*Patria Belgica*, 1875, III, p. 561) semble apprécier avec plus de discrétion et sur leur vrai terrain les conséquences possibles du Règlement de 1684.

changé dans l'esprit de la littérature : elle était « bourgeoise » avant 1684, elle le restera après. Sauf peut-être en... 1757, lorsque les gens de noblesse qui formaient le « salon » de l'aristocrate Simon de Harlez mirent tout leur entrain à écrire les opéras que l'on sait. Que ces gens aient été détournés de la politique au profit des lettres, comment le croire, puisque, des quatre auteurs du Théâtre liégeois, trois sont des hommes en vue, futurs bourgmestres de la cité de Liège, tandis que le quatrième, trésorier de la cathédrale, est membre de la députation ordinaire de l'état primaire?...

Dans la *Caractérisation du wallon* (pp. 17-20), M. V. critique l'opinion de M. WILMOTTE (voir *Nos Dialectes et l'histoire*, 1934) touchant l'importance du substrat celtique et met en relief, par contre, l'« adstrat » germanique dont il sera surtout question plus loin.

**II. Période ancienne.** — On trouvera ici, établi pour la première fois, un répertoire critique de la littérature médiévale de Wallonie. Ce répertoire, accompagné de références, constitue en réalité une précieuse bibliographie des textes qui intéressent de près les études d'ancien wallon (1). Il est basé sur des critères linguistiques : M. V. exclut les œuvres dont la langue n'est pas « visiblement apparentée aux dialectes wallons modernes » (p. 23), par exemple *Li Sermons al puile* de Berengier ou les poésies d'André de Huy. On retient uniquement les textes « rédigés plutôt dans un wallon francisé que dans un français wallonisé » (p. 24) : ces derniers sont appelés « wallonisants » et les autres « wallons », quoique M. V. admette avec J. FELLER (BTop., V, 33 ss.) qu'aucun de ces textes n'est écrit en

(1) P. 30, il faut placer Jean de Stavelot au XV<sup>e</sup> s., et non au XIV<sup>e</sup> s. Comme le fait remarquer ALBERT HENRY (*Mélanges J. Haust*, 1939, p. 215, n. 1), Jean de Stavelot a rédigé sa chronique vers 1442.



wallon pur. Mais il estime, quant à lui, qu'un pourcentage assez élevé de traits wallons dans un écrit suffit à décider de la wallonicité de cet écrit. L'appartenance d'une œuvre à une langue (et partant à une littérature) plutôt qu'à une autre serait donc, en fin d'analyse, affaire de dosage? C'est à quoi nous ne pouvons souscrire. Le problème est d'ailleurs complexe et nous nous proposons de l'examiner avec plus de détail dans un prochain article.

Le relevé des *Traits linguistiques de base* (*caractéristiques du ms. 76 G 17 de La Haye*), prolongé par celui des *Traits linguistiques complémentaires* (absents du ms. 76, mais particuliers à d'autres textes), forme, dans l'esprit de son auteur, le tableau des caractères phonétiques, morphologiques, voire syntaxiques de l'ancien wallon. De l'ancien wallon écrit..., précisera-t-on en bien des cas (cf. ci-après). Ces traits sont, chaque fois que c'est possible, rapprochés de leur aboutissement ou de leur équivalent en liégeois moderne. Le tableau, concis et substantiel, sera consulté avec intérêt par les wallonistes comme par les médiévistes. Il eût atteint son but, si l'auteur avait davantage tenu compte de quelques faits essentiels.

I. Tout d'abord, l'instabilité des graphies. On sait que auteurs et copistes manquent souvent de conséquence, dans la notation d'un même son. L'interprétation de leurs graphies en est ainsi rendue fort délicate; néanmoins, on ne peut s'en dispenser dans une étude linguistique. P. 39, 16, M. V. remarque « *ō* reste *o*, devient *ou* ou parfois *u*, mais ne se palatalise pas » (exemples : *gloriose*, *signor*, *dolerous*, *rouse*, *amur*, *pious*, etc.) : de ces trois graphies, il faudrait rechercher celle(s) qui possède(nt) une véritable réalité et dès lors ne pas les rapprocher telles quelles, sous le même chef, de mots comme *glorieûs*, *nouk* (dérivé de *noukî*!), *Moûse* et *rôse* — quatre cas différents ! On cherche en vain les bases d'une telle comparaison.

II. Beaucoup de graphies sont dépourvues de réalité phonétique et doivent être regardées comme des procédés d'écriture (1). De nombreux traits rangés par M. V. sous les rubriques *Vocalisme* et *Consonantisme* sont sans valeur à cette place, parce que purement graphiques. Tels nous paraissent être : P. 36, 2 « *a* roman remplacé par *au* » (la correspondance avec *â* liéq. est fautive : cf. ci-après). — P. 38, 10 « *ein* roman s'écrit souvent *ain* [...] prononcé *ē* » ; on rapproche le liéq. mod. *plinte*, *stinde*... Mais parmi les exemples anciens se trouve *paine* ; en liéq. mod. = *ponne* [põn]. Alors ? — *Ib.* 12 « addition d'un *i* inorganique (« *i* parasite ») : *hosteis* ». Pas de renvoi au w. mod., et pour cause, cet *i* n'étant qu'un fantôme phonétique. Quant à *cestuz*, baptisé à cette place d'« hypercorrectisme », ne pourrait-ce être une forme wallonne en *u* ? On risquerait une comparaison avec *nolu* (afr. *nului*), *tolu* (afr. *tellui*)... — P. 39, 18 « *o* + nasale donne souvent *u* à côté de *o*, ce qui pourrait plaider pour la prononciation vélaire de l'*u* : *sunt*, *sun*, *pume*... ». L'ard. mod. *boune*, *oume*... est invoqué à tort. Le phénomène s'explique en partie par l'influence de l'orthographe latine (L. REMACLE, *Vox Romanica*, IV, 178). A remarquer, d'autre part, qu'une analogie arbitraire (fr. *u* + nas. = w. *o* + nas.) a joué dans les cas de *sun*, *debunaire*, etc., cités par M. V. : on a remplacé *o(n)* français par *u(n)*, parce qu'on a considéré *o(n)* wall. comme une forme correspondant toujours à *u(n)* franç., celle-ci pouvant invariablement se substituer à celle-là, dans la langue composite des écrits de l'époque. Quant au soi-disant hypercorrectisme *comons* (w. mod. *cumon* en topon.), il est

(1) C'est une chose de chercher à atteindre, dans une œuvre médiévale, la réalité linguistique et c'en est une autre de vouloir simplement localiser cette œuvre. Dans cette dernière tâche, les procédés d'écriture ou graphies, lorsqu'ils sont propres aux textes de telle région, deviennent naturellement des indices d'un très grand secours.

bien expliqué p. 85 (L. REMACLE, *l. c.*, 180). — P. 40, 19 b « e protonique : *letanie, glorefie, parceniere* ». Fait de langue écrite, arbitrairement assimilé au liég. mod. *tchèrowe, Êrnou*. A noter que *glorefie* est un mot savant de la langue religieuse ; *letanie* de même (empr. en wall. mod. *létanèye*), mais ici le e n'est pas protonique. — P. 41, 1. On relève le maintien de l'aspiration de h « et par là, production d'un h pléonastique : *habunde, habundations*, etc. » Traduisez : la lettre h a été ajoutée par analogie dans certains mots à initiale vocalique. Serait-ce là un phonème?... — Même remarque, *ib.* 2, pour le « traitement picard du c + e, i, ky, ty > ch » (*lechons, rechoit...*) qu'il est inutile de signaler à côté du traitement commun au franç. et au wall., puisqu'il constitue un fait d'écriture picardisante (voy. J. FELLER, BTop., V, 84 et BD, XX, 106-7 ; J. HAUST, *Ann. d'Hist. liég.*, I, 370). — P. 43, 14 « v > w : *awec, ewangliste, awengile* ». Ces deux derniers mots ne sont pas populaires et pour le premier, comp. liég. mod. *avou*. De même *avonne, mâva*, etc., parfois notés dans les textes anc. *awone, ma-wais*, etc. Le liég. mod. *wapetûr, warglès'*, invoqué par M. V. est inefficace ; ces exemples concernent le changement du v latin en w à l'initiale (voy. *Etym.*, 285). — P. 44, 16, le rhotacisme, s'il est vraisemblable pour *armes, aurme* (comp. w. mod. *so mi-êr*, DL), afr. *airme*, nous laisse sceptique dans le cas de *Saint-Michier, ciel-adengier* (cf. wallon *cîr*, dit M. V. !). Il s'agit sans doute de rimes approximatives ou d'assonances, ainsi que L. REMACLE (*l. c.*, 180) le constatait à propos de *pucelle : terre*, rime où M. V. propose de voir « une confusion de liquides finales » (p. 45, 25). — P. 44, 19 a, « l'épenthèse, surtout au futur : *esperite, beverat...* » : pure graphie ! — Dans le même § du *Consonantisme*, les n. 8, 17, 20, 21, 25, 26 devraient être revus.

III. « On ne pourra vraiment arriver à la connaissance des dialectes anciens, disait Gaston Paris, qu'à l'aide des

patois actuels » (*Romania*, 1877, p. 616). M. V. est pénétré de cette idée. Mais, on l'a déjà fait voir, les rapprochements qu'il tente entre le passé et le présent sont parfois peu sûrs. Il s'écarte notamment du bon chemin 1° lorsqu'il accueille dans ses exemples des emprunts français qu'il mêle indûment aux formes héréditaires : 37, 4 *âme* ; 39, 16 *rosé*, *amoûr* ; 41, 1 *hèctâre* ; 41, 3 *vwès* (voix) ; 45, 24 *lango-nèye* (altération du fr. *agonie* sous l'influence de *languir*) ; 51, II, *grâce* ; — 2° lorsqu'il cède au mirage des analogies fausses ou superficielles : 36, 2, « a roman remplacé par *au* : *grausce*... Cf. liég. mod. *grâce*, *avocât* et, en général, les *a* accentués vélaire *fatâl*, *pètârd*, etc. » Tout d'abord, il ne s'agit pas, du moins dans le parler de Liège, d'un *a* vélaire, mais d'un *o* ouvert long (*ô*), aboutissement normal de tout *â* (cf. E. LEGROS, DBR, I, 112) (1). Ensuite, la prononciation de cet *ô* paraît récente (2) : elle n'est pas attestée par les textes dialectaux du XVII<sup>e</sup> siècle, ni même de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (voy. pasq. de 1720 dans BD, IV, 114). — 39, 17, L. REMACLE (*l. c.*, 179-180) observe : « Peut-on grouper sous un même chef *glore* (= gloire) et *posteis* (= poesteis)? Dans ce dernier mot, *oe* a dû être pris pour le groupe wallon *wè* (cf. *pwèrté*, porter), et remplacé par *o* ! De même, *pwèstâ* « podestat » est souvent écrit *posta(l)* ». — 40, 19 a, on relève avec raison la « préférence pour *a* à la protonique » et, 49, 2, la « confusion de *par* et de *por* » : on invoque chaque fois, tant dans les ex. anciens que dans les ex. modernes, *parfond* (profond), en oubliant que c'est aussi la forme de l'afr., — qui a survécu en wallon. Dans le second cas, comme le note REMACLE (*l. c.*, 180), *parfonde* n'offre donc pas la confusion. —

(1) P. 20 et 80, M. V. voit d'ailleurs, dans « la présence de *a* vélaire » en w., un trait d'influence germanique. On lira avec d'autant plus de profit la remarque de E. LEGROS, *l. c.*

(2) Malgré ce que dit J. FELLER (BTop., *l. c.*, p. 86) à propos d'un *Wotir* de 1274. Voy. L. REMACLE, *Mél. J. Haust*, p. 324, n. 5.

51, VIII « Aphérèse : *glise, veske, stranges*, cf. liég. mod. : *strègne, heûre* ». Si l'évolution de  $ex + t > st$  et de  $ex + c > sc > h$  comporte à l'origine une « aphérèse », le phénomène est-il historiquement, et même phonétiquement, assimilable à la chute de *e* initial, en roman liégeois, dans le cas bien particulier de *glise* et de *veske* ?

Le chapitre se termine par une classification des traits que l'ancien wallon possède en commun avec le picard et ensuite avec le lorrain. « Seule la présence combinée de toutes ces caractéristiques — ou du moins de la plupart — dans une seule œuvre, conclut M. V., nous fera opter pour une origine ancienne wallonne ». A cette « présence combinée », on préférerait, pour l'honneur de la méthode et du bon sens, la présence de traits exclusivement wallons...

III. Période nouvelle. — M. V. expose l'histoire des lettres dialectales depuis leurs origines véritables (début du XVII<sup>e</sup> s.) jusqu'à la fondation de la Société de Littérature wallonne en 1856. L'auteur aurait dû traiter à part la littérature de l'ancien régime qui possède certains caractères que l'on retrouvera de moins en moins dans la production du XIX<sup>e</sup> siècle (surtout après 1830), œuvre d'une société toute différente. Faute de pouvoir s'appuyer sur une « Histoire de la littérature wallonne » toujours à venir, M. V. a recouru occasionnellement aux articles sommaires sur la question, cités au bas de la p. 60 (1). Le tableau qu'il nous offre est élégant et succinct. Certaines vues générales sur les débuts de nos lettres et leur caractère, sur les principaux genres (noël, cramignon, pasquille) paraissent très justes. Pour le détail, sauf en ce qui concerne la littérature des Noël's éclairée par de récents travaux (cf. p. 61), l'ex-

(1) On attribue à O. GROJEAN un article publié dans *Le Perron (Cent années d'activité liégeoise)* et qu'il faut restituer à J. FELLER.

posé de M. V. apporte peu de faits nouveaux et ne renouvelle guère un sujet déjà étudié dans ses très grandes lignes, notamment par ALPHONSE LE ROY (*Patria Belgica*, III, 1875, p. 558 et ss.). Le relevé des œuvres du XVII<sup>e</sup> s. et du XVIII<sup>e</sup> s. ne vise à être ni systématique, ni complet ; nous y retrouvons les textes habituellement cités, mais aucune mention n'est faite des *Pamphlets politiques wallons* (six pasquilles sur les événements du temps, 1672-1676) édités par G. HENNEN et J. FELLER (Verviers, 1913), — ni du long *Dialogue entre Pasquot et Robiet* (1675?), premier document hutois (1) à rapprocher, pour la composition, des *Pamphlets* de la même époque et de la *Complainte* de 1631, — ni de la *Paskeille* de 1683 sur le siège de Vienne (DBR, I, 1937, p. 15 et ss.) ; en outre, certaines chansons (env. 1650) sur les femmes (BD, XIV, et BSW, XI) avaient leur place indiquée au paragraphe de la littérature anti-féministe (pp. 62-63).

De la littérature du XVIII<sup>e</sup> s., on rappelle les satires fameuses relatives aux médecins et l'on insiste avec raison sur les opéras du *Tèyâte Lîdjwès* (1757) qui sont analysés en détail. Mais la production de ce siècle est infiniment plus variée que ne le laisse entendre M. V. Celui-ci omet, entre autres, de souligner l'importance que prend alors la littérature de compliment dont le XVII<sup>e</sup> s. avait donné les premiers spécimens : pasquilles destinées à célébrer les succès de certains personnages (toujours, ou presque, des ecclésiastiques) : J. G. Depreit (1716), W. d'Audace (1720), J. Delloye (1733), M. J. Pondant (1743), Defrance (1777), Devaux (1780), etc.

Les principaux auteurs de la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. sont brièvement caractérisés et la plupart de leurs œuvres,

(1) Publié par J. FELLER, avec notice historique de [F. THON], dans *Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts* (t. XIX, 2<sup>e</sup> livr., 1922, p. 158-201).

souvent peu connues, font l'objet d'un inventaire bibliographique appréciable pour sa clarté. L'auteur s'est limité à la production liégeoise. Vers la même époque cependant, Namur, Verviers, voire Charleroi, deviennent des foyers de poésie patoisante. Plutôt descriptif que critique, visant à être surtout documentaire, l'aperçu — fort satisfaisant — de M. V. laisse intacts certains problèmes qu'il lui eût été difficile d'aborder : l'origine et les circonstances du mouvement régionaliste qui prépare 1856, l'évolution de la poésie, etc.

Dans ce tableau des lettres wallonnes au long de deux siècles et demi, quelques erreurs de date se sont glissées. La *Novèle tchanson di danse dès prédicants forcwitis...* n'est pas de 1630. Une note manuscrite de SIMONON la place en 1656? (comm. de M. HAUST), mais E. HENAU (*Etudes... sur le wallon*, 1843, p. 55) propose 1638. BAILLEUX et DEJARDIN, dans leur *Choix...* (1844) ont adopté le « milieu du XVII<sup>e</sup> s. », datation acceptée par U. CAPITAINE (BSW, II, 373). Le chiffre de M. V. est peut-être une faute d'impression, comme c'est le cas pour l'*Entre-jeux de Paysans* (1643? : lisez 1634). Cette dernière date est d'ailleurs inexacte, comme le sont plusieurs de celles données par J. DEJARDIN dans un relevé d'œuvres du XVII<sup>e</sup> s. (ASW, XIV, 82-84) que M. V. a parfois suivi aveuglément. On rectifiera : *Entre-jeux...* 1636 ; *La désolation des pauvres paysans liégeois* 1636 et non 1635 ; *Le vol du chat de Verviers* 1641 et non 1646 (cf. J. FELLER, *Notes de Phil. wall.*, p. 361) ; *Dialogue entre Jollet et Mustay...* 1676 plutôt que 1665 : DEJARDIN mentionne à cette date une pièce inédite de 106 vers copiée par BAILLEUX d'un petit registre aux rentes. Or, les *Pamphlets politiques...*, déjà cités, contiennent un *Discours entre Jollet et Mustay* (qu'on peut dater de 1676), de 271 vers, extrait, avec d'autres pièces wallonnes jusque-là inconnues, d'un registre aux cens et rentes

de André de Horion (1670). Nous supposons qu'il s'agit d'une même œuvre et que BAILLEUX aura eu connaissance d'une copie fragmentaire de l'original qui fut découvert par M. HENNEN aux Archives de l'État à Liège, un peu avant 1913. — Dans le tableau du XIX<sup>e</sup> siècle : p. 72 *Fâves di Lafontaine...* de J. J. DEHIN et F. BAILLEUX, 1851 et non 1852 ; *ib.*, *Blouwètes lidjwèses* de H. FORIR, 1845 et non 1842 ; p. 73 FR. BAILLEUX est né en 1817 et non en 1814. — D'autres dates données sans réserves par M. V. sont incertaines et doivent être suivies d'un (?) : *Dialogue entre Crantche-è-cwér...* (1650?), *Pasquinade entre Houbièt et Píron* (1677? ; DEJARDIN dit « composée vers 1684 »), *Li k'tapé manèdje* de H. FORIR (1830? ; l'édit. princeps est de 1836). — Quelques brouilles encore : p. 72, n. 1, on cite, d'après DELCHEF (*Liège. Histoire-Arts-Lettres*, etc., 1881), les œuvres de J. P. ROUSSEAU sans distinguer les pièces détachées (parues sur feuilles volantes) des recueils de vers. Ceux-ci sont au nombre de deux : *Li Râskignoû lidjwès* (1853) et *Li plézîr del djonnèsse* (1859) ; — p. 73, n. 2 *Passe-tins* de F. BAILLEUX a paru en 1845 et *Fâves di m' vèye grand-mère* en 1852 et 1854 ; — p. 74, le titre complet du recueil cité de A. FOSSION est *Lès målès linwes èt lès bwègnes mèsèdjes*.

Après la littérature, la langue. M. V. caractérise le parler moderne en énumérant *Conservatismes*, *Innovations*, *Idiotismes* et *Germanismes*. Les rubriques *Innovations* et *Idiotismes* envisagent respectivement les cas où le wallon s'est montré plus progressiste que le français et ceux où il développe des phénomènes qui lui sont propres. Les listes de M. V. forment un relevé précis, d'ailleurs extensible. Les *Conservatismes* groupent « les traits que le wallon a en commun avec le français pré-littéraire ou l'ancien français, le français moderne les ayant perdus » (p. 74). On s'étonne,



dès lors, de voir mentionner ici : 1<sup>o</sup> « l'absence de prothèse : *spène* < *s p i n a...* » propre au wallon en opposition à l'afr. *espine, estoile*, etc. (cf. E. BOURCIEZ, *Phonét. Franç.*, § 154) ; — 2<sup>o</sup> la « non-insertion de *b, d* ou *t* transitoires dans les groupes muette + liquide : *tronler* < *t r e m u l a r e*, *ponre* < *p o n e r e e...* », alors que l'afr. connaît, comme le fr. mod., cette insertion ignorée du wallon (cf. E. BOURCIEZ, *o. c.*, § 197) ; — 3<sup>o</sup> « maintien [...] de *w* germanique : *wårder*, garder » : mais l'afr. avait déjà perdu la bilabiale et le français pré-littéraire ne la posséda sans doute jamais que dans le dédoublement en *gw* (réduit à *g*). En réalité, ce tableau a voulu récapituler à la fois les traits archaïques du wallon — c'est-à-dire communs avec l'afr. (1) — et les survivances latines manifestées aujourd'hui par le wallon seul (2). Il eût mieux valu les distinguer nettement et traiter à part les dernières, qui sont importantes. J. HAUST (*Etym.*, p. IX-X) a esquissé un premier inventaire de cet héritage latin où il discerne notamment les types lexicaux inconnus aux autres parlers gallo-romans, tels *keûre* < *c u p e r e*, *tîdje* < *t e r r e u*, *wére.* < *v a r a* (ajouter : *mârène -ine* < *m a t r i n a*, [fr. *marraine* avec suff. *-a n a*]; *sinmî* < *s a m i a r e*, *moûssi* < \**m u l s a r i u*, dér. de *m u l s a*, mousse, etc.) et les « jets nouveaux poussés sur le vieux tronc latin » : *arincrin*, *mutwè* (de même : *êrdiè*, *cwate-pèces*, *divintrinne?*, etc.). Sur ce caractère archaïque et « latin » que le wallon doit à sa situation excentrique

(1) A ce propos, on peut ajouter à la liste de M. V. : la non-substitution du suff. *-ariu* à *-are* dans les mots du type *singlé* (afr. *sengler*, fr. *sanglier*), de *-anu* à *-inu* dans *pårin* (afr. *par(r)in*, fr. *parrain*). Au même groupe se rattachent *awêdr*, lat. *auguriu* (afr. *aûr*, *eûr* ; cf. BLOCH, *Diet. Etym.*, s. v. *heur*) et *mêsplî*, lat. *mespila* + *ariu* (afr. *mesle*, d'où *meslier*) que M. V. cite, p. 18, comme exemples où le wallon est resté plus proche du latin que le français. Pour d'autres exemples dans le lexique wallon, voy. *Etym.*, p. IX.

(2) Le maintien du *w* germanique, qui ne concerne aucun de ces deux cas, devrait figurer simplement parmi les *Germanismes*.

et qui forme, avec l'apport germanique, son originalité principale, M. V. passe trop rapidement : outre un renvoi laconique à l'ouvrage cité de M. HAUST, trois lignes à la p. 18 et cinq lignes à la p. 76. C'est peu de chose, EN COMPARAISON des *Germanismes* qui occupent les p. 18-20 et un paragraphe p. 79-82. Il est vrai que « pour le romaniste néerlandais ou allemand » le wallon possède « l'attrait de ses nombreux éléments germaniques » (p. 138) et que, d'autre part, l'importance de ces éléments figure parmi les problèmes particuliers dont M. V. voudrait entamer la solution (p. 9). Son exposé reste cependant fort général et, entre les recherches précises de MM. GRAULS et VERDEYEN et la mise au point de M. HAUST dans la préface des *Etymologies* et d'autres articles, il apparaît comme une récapitulation plutôt que comme un nouveau point de départ. Tout de même, pour être vraiment suggestif et permettre une appréciation sur la nature de l'adstrat germanique, cet exposé aurait dû, dans la lexicologie, distinguer entre les emprunts réels, assimilés par la langue emprunteuse, et les mots simplement introduits dans le langage. Parmi les premiers, se rangent, outre les emprunts de l'époque franque qui ont ordinairement fait souche, un certain nombre d'emprunts moins anciens : termes techniques ou noms de produits et de spécialités, à répartir par catégories idéales (cf. VALKHOFF, p. 82). Quant aux autres, ce sont des mots d'exception, soit que leur valeur stylistique, dans la conscience des sujets, les révèle comme plaisants (*aler chlof, dank...*) ou dépréciatifs (*bêtsâles, plat' kizak...*), soit que leur emploi se limite à une locution unique (*dag'* dans *fé s' dag'* : on ne pourrait établir une correspondance entre *dag'* et la notion ordinaire de « tâche, action ») ou les réserve à certaines circonstances, à un usage bien déterminé (*dringuèle, pouca...*). De ces « emprunts », L. REMACLE (*J. c.*, 180) note justement : « on peut

converser longtemps sans en employer un seul ». Toutes ces nuances échappent facilement à un étranger. Il n'empêche qu'elles sont fondamentales. « Un tableau culturel de l'emprunt », comme dit M. V., tiendra compte par conséquent de la hiérarchie des mots dans le lexique. On évitera ainsi de ranger des termes d'usage limité et de sens nettement péjoratif comme *pôte*, « patte » (d'un chien) et *flabôder*, « frapper à tour de bras », parmi les « mots relatifs au corps humain et à ses fonctions » (p. 82). Parmi ceux qui concernent « notre vie intérieure » (*ib.*), on citera *ahâyî* « plaire » ou *tûzer* « songer, réfléchir », emprunts anciens et autrement significatifs que *forzoûmer* « négliger » (t. rare, inusité auj.) et *vièrzin* « caprice » (exactement « lubie » ou « mauvaise colère »), spécimens d'emprunts néerlandais donnés par M. V.

Par ailleurs, celui-ci note que « l'influence du néerlandais a été si forte qu'on a même emprunté des préfixes et des suffixes » (p. 81). M. V. mentionne les préfixes péjoratifs *ka-* et *ver-* et observe lui-même qu'ils se sont confondus avec les préfixes d'origine latine *ki-* < *cum* et *for-* < *foris*, ce qui a renforcé leur existence. Restent les suffixes. A part *-kin* / *-kène* et *-kê* qui ne sont plus vivants, les deux suffixes néerlandais encore producteurs *-(i)kèt* ou *-(è)kèt* et *-ik* s'appliquent invariablement à des « catégories sémantiques frappées de déchéance » (1). Les exemples de M. V. en font foi : *manikèt* « nabot » (qu'une coquille déforme en « rabot » !), *mèn'zik* « petit individu », *coch'nik* « petit saligaud », *docteurèkè*, mauvais médecin. En changeant de langue, ces suffixes ont changé automatiquement de milieu (2). Il est bon de se rappeler la « loi de répar-

(1) E. LEGROS, DBR, I, 107 (à propos des mots d'origine germanique à initiale *ch* + cons.). Voir aussi *Etym.*, p. 177, n. 2.

(2) Il en va de même pour une foule de verbes traduisant une

tition » formulée jadis par Michel Bréal (1), lorsqu'on veut, comme M. V., apprécier pleinement la « force » de l'emprunt germanique dans le cas présent.

Nous serons plus brefs pour parler de la morphologie du patois de Warsage qui termine ce chapitre. Ce travail mérite beaucoup d'éloges. Tout en se fondant parfois sur les ouvrages similaires d'autres dialectes wallons, il innove en plus d'un point. M. V. distingue notamment, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, la diachronie de la synchronie. Le plan est simple et commode (deux grandes divisions : *Déclinaison-Conjugaison*) ; l'exposé, concis et réduit à ses lignes essentielles, mais sans que la clarté en souffre. Les schémas descriptifs sont complétés par de brèves notes historiques. Les uns et les autres appellent certaines observations qu'on lira dans le compte rendu déjà cité de L. REMACLE (*Vox romanica*, IV, p. 180-181). — A propos du féminin pluriel en -è des adjectifs préposés que M. V. songe à expliquer par une influence du néerlandais, voir *La reviviscence des atones dans le Nord du domaine gallo-roman* par A. DURAFFOUR (*Mélanges J. Haust*, 1939, p. 139 et ss.).

IV. Documents et Commentaires. — Nous avons donné plus haut une appréciation d'ensemble sur certaines parties de ce chapitre qui rassemble des aperçus divers. Outre des *Spécimens de wallon warsageois*, on appréciera l'ébauche d'une étude comparative du warsageois et du clermontois, deux patois d'aire latérale appartenant à un

action matérielle ou morale : *bôki, groum'ter, grabouyi, hand'ler, ram'ter, rôbaler, wand'ler*, etc.

(1) « Toutes les fois que deux langues, ou simplement deux dialectes, se trouvent en présence, il se fait un travail de classement... », car « selon qu'un idiome est considéré comme supérieur ou inférieur, on voit ses termes monter ou descendre en dignité » (*Essai de sémantique*, Paris, 1897, p. 30-31).

même sous-dialecte (le hervien-verviétois). M. V. donne ici le résultat d'enquêtes orales faites dans ces villages en compagnie de M. Jean Haust. Élargissant ensuite son aire d'observation, l'auteur compare brièvement le hervien-verviétois et le liégeois. Puis, par le truchement des versions dialectales de la parabole de l'Enfant prodigue, il s'efforce de caractériser ce qu'il appelle les *Quatre dialectes littéraires* et qui se trouvent être ceux de Liège, Namur, Neufchâteau et Nivelles. Il serait bon de ne voir dans cette classification qu'une « commoditas » à l'usage de M. V. Verviers et Charleroi sont, eux aussi, des centres littéraires au même titre que Liège et Namur. A Neufchâteau, par contre, toute production patoise est absente ; mais cette localité était le « témoin » chestrolais indispensable à M. V. pour compléter harmonieusement son tableau des principales variétés dialectales du wallon. — Sur la transcription de la Parabole en nivellois, nous proposons quelques corrections : *in-n-ome*, *in-n-abitant* [= *ènòm*], etc. au lieu de *in-ome*, *in-abitant*... [= *inòm*] (cf. notre édition de *L'aveûlé* de FR. DEWANDELAER, Liège, 1938, p. 14, note du v. 69) ; *mès* (mais) et non *mês* (*ib.*, v. 35) ; *même* : préférer ici *mê<sup>n</sup>me*, avec *e* très ouvert légèrement nasalisé (*ib.*, v. 66) ; *èvoye* au lieu de *èvôye* ; *mézo*, non *mézo* ; *pangn* (pain) plutôt que *pin* ; *avè* (avec) plutôt que *avu* ou *aveu*.

Une *Conclusion* qui dresse le bilan du *Vadè-mecum* est suivie d'un important *Index* des mots cités dans l'ouvrage. Une carte dialectale de la Wallonie due à M. SCHONHAGE, est jointe en annexe.

Au cours de cette recension, nous n'avons ménagé à M. V. ni les reproches, ni les chicanes. C'est sur les lacunes et les points faibles que la critique se porte le plus volontiers. Peut-être, ce faisant, n'avons-nous pas signalé comme il le fallait les qualités de sobriété et de précision qui sont

celles du *Vade-mecum*, l'intérêt et l'originalité incontestable de plusieurs aperçus, l'information étendue de l'auteur et, enfin, le mérite de la synthèse qu'il a osé entreprendre, le premier, avec un courage voisin de l'intrépidité.

P. S. — Au sujet de la non-insertion de *b*, *d* ou *t* transitives dans les groupes muette + liquide que M. V. cite parmi les *conservatismes* (voy. ci-dessus, p. 167), on notera cependant que le wallon connaît quelques exemples de cette insertion qui ne pourraient s'expliquer par voie d'emprunt : *Comblain* < *c u m u l u + a n u*, *stombe* « aigillon » < \**s t u m u l u*, etc. (cf. E. RENARD, BTop., X, 368 ss. et E. LEGROS, *Rev. B. Phil. et Hist.*, XVII, 620).